

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne suis pas en mesure de dévoiler les accords que pourront conclure le Canada et la Nouvelle-Zélande.

L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE

LA LOI SUR LES JEUNES DÉLINQUANTS

M. John Gilbert (Broadview): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au très estimable et très aimable solliciteur général?

Des voix: Bravo!

Une voix: Après cela, il vous faudra répondre, George.

M. Gilbert: Je voudrais demander au solliciteur général, puisqu'il veut intégrer dans la mesure législative les recommandations que comporte le rapport sur les jeunes délinquants, si c'est un amendement à la loi sur les jeunes délinquants, ou une loi sur les jeunes contrevenants qu'ils présentera. En ce cas, cela se fera-t-il avant la fin de la session actuelle?

L'hon. G. J. McIlraith (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, la rédaction de la mesure législative sur les jeunes contrevenants est en cours. On ne décidera, bien entendu, le nom du nouveau bill, que peu avant sa présentation à la Chambre. Nous en sommes maintenant à la quatrième rédaction, et le texte devra être soumis au gouvernement pour approbation officielle avant que la Chambre en soit saisie. Je ne saurais dire actuellement si cela aura lieu au cours de la session actuelle.

M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Ce nouveau texte s'appliquera-t-il aussi aux jeunes Américains réfractaires à la conscription?

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LA PRÉSENCE DE FONCTIONNAIRES CANADIENS À LA FOIRE COMMERCIALE DE CANTON

M. David Anderson (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question au ministre de l'Industrie et du Commerce? J'aimerais savoir si l'impasse apparente dans laquelle se trouvent les pourparlers canado-chinois à Stockholm a eu des répercussions sur la présence de fonctionnaires de son ministère à la foire commerciale de Canton, où ils se trouvent normalement deux fois l'an?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, des représentants de mon ministère et des délégués commerciaux ainsi que 50 hommes d'affaires canadiens se trouvent à Canton. Je

peux dire très confidentiellement à la Chambre...

Des voix: Oh, oh!

L'hon. M. Pepin: ...que les délégués commerciaux canadiens sont les seuls du monde autorisés à y rester pour toute la durée de la foire.

• (12.10 p.m.)

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LA RÉDUCTION DES EMBLAVURES—LES MODIFICATIONS AUX RÈGLEMENTS RELATIFS À LA LOI SUR LA COMMISSION CANADIENNE DU BLÉ

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé, qui devrait être à la Chambre aujourd'hui. En son absence je la poserai soit au leader du gouvernement à la Chambre, qui a déposé les règlements sur la réduction des emblavures, soit à un autre ministre intéressé. Comme ces règlements déposés aujourd'hui ne portent que sur une partie du programme LIFT, le ministre peut-il nous dire si les modifications aux règlements de la loi sur la Commission canadienne du blé, aussi mis en cause dans ce programme, ont été adoptées?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Je n'en sais rien, monsieur l'Orateur. Je vais me renseigner et faire rapport la semaine prochaine.

M. Burton: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné que le règlement touchant la réduction des emblavures a été adopté le 21 avril et mis à notre disposition seulement aujourd'hui, pourra-t-on prendre toutes les mesures nécessaires pour accélérer à la fois l'adoption et la publication du règlement aux termes de la loi sur la Commission canadienne du blé?

M. l'Orateur: A l'ordre. Le député sait qu'il vient de faire une proposition et doit présumer qu'on en tiendra compte. Passons à l'ordre du jour.

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. M. Macdonald: J'invoque le Règlement, monsieur l'Orateur, au sujet des travaux d'aujourd'hui. Je dois dire que les entretiens d'usage ont eu lieu. L'ordre des travaux a été inversé. On mettra d'abord en délibération le bill concernant la Cour suprême, suivi du bill modifiant la loi sur les lettres de change. Je dois signaler aussi qu'il a été question d'aborder aujourd'hui le bill prévoyant la création d'une Commission de réforme du droit; comme cette proposition n'a pas été agréée par tous les partis, ce bill ne sera donc pas débattu aujourd'hui.